

Bulletin
d'informations
municipales

AVRIL 2019

N°13

Les Echos de St Jean du Falga



Pommier en fleur

Le mot du Maire



Chers administrés,

Je suis dans ma 5ème année de maire, je ne retiendrai que la satisfaction de servir et la volonté de faire avancer les choses pour le bien du village. Une vie bien remplie, une vie passionnante qui a forgé en moi l'expérience nécessaire et unique car toutes les écoles de la vie ne suffiraient pas pour comprendre ce qu'est réellement celle des responsabilités et de l'engagement de soi.

On ne s'engage pas en politique par envie d'honneur ou de prestige, on le fait par passion et la mission est d'autant plus difficile que les demandes sont nombreuses et que nous nous trouvons souvent impuissants à pouvoir résoudre les problèmes de chaque citoyen.

Et puis, il y a le rôle que tient le maire à l'extérieur de sa commune, il est essentiel car c'est celui qui fait progresser son petit bout de territoire et permet les avancées structurantes, celles qui permettront à la commune de se développer, et d'évoluer favorablement, dans le sens du progrès.

En ce qui concerne la commune, le conseil municipal a élaboré le budget avec le souci de ne pas toucher aux services essentiels rendus à la population.

Lors de sa séance du 5 avril dernier, il a ainsi voté le budget primitif 2019 dans une conjoncture contrainte pour :

- 1 645 819.30€ en investissement
- 3 168 187€ en fonctionnement.

Dans le contexte actuel, nous continuons à maîtriser notre budget tout en poursuivant et en engageant des opérations d'investissement importantes parmi lesquelles :

- La construction d'une salle des associations.
- L'aménagement de la RD 624

Nous poursuivons nos efforts pour améliorer le cadre de vie des administrés sans augmenter la fiscalité locale. D'ailleurs, nos deux projets seront financés majoritairement par des subventions.



De plus, en date du 7 avril 2019 la commune de Saint Jean Du Falga a reçu dans la salle Aragon la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB).

Ce fût pour moi un immense plaisir d'accueillir cet évènement car quand on parle d'entreprises du bâtiment, ce sont à 98% des entreprises de moins de 20 salariés : 98%, soit plus de 370 000 entreprises et plus de 699 000 actifs, représentés par la CAPEB. C'est dire l'importance de l'artisanat et des petites

entreprises au sein de la branche bâtiment. C'est dire aussi à quel point le titre de « première entreprise de France » est mérité.

Le secteur du bâtiment est un secteur vital pour notre économie, pour l'emploi ; vital pour notre pays. Le savoir-faire que qu'ils ont su préserver et développer dans tous les corps de métier est précieux. C'est grâce à eux que l'on construit aujourd'hui des bâtiments, des logements de qualité, et que l'on répondra, demain, à des enjeux aussi cruciaux que la transition énergétique et l'accessibilité.

C'est aussi grâce à eux que des milliers de jeunes peuvent se former et s'insérer dans l'emploi.

Aujourd'hui la France a besoin d'entreprises performantes pour créer de la richesse et la redistribuer. Quand je dis « les entreprises », ce sont toutes les entreprises : petites, moyennes et grandes. Et parmi elles, il y a bien sûr celles du bâtiment.

Enfin il nous faudra user d'audace pour construire plus de solidarité dans un monde devenu complexe où chaque individu, chaque entreprise n'est pas logé à la même enseigne. Ce qui me fait dire que la solidarité doit gagner sur un individualisme sans précédent qui nous fait croire que l'on n'a pas besoin des autres pour avancer.



Budget



" Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée ", article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le vote du budget est la mise en œuvre de cet article de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. C'est l'acte par lequel les représentants de chaque Saint Jeantais définissent et approuvent la politique fiscale et budgétaire pour l'année

Le budget 2019 de la ville de Saint Jean du Falga est de 4 814 006 euros. Le budget primitif principal est composé de deux parties : section de fonctionnement et section d'investissement. Chacune d'elle doit être votée en équilibre : les recettes égalant les dépenses.

Fonctionnement :

La section de fonctionnement du budget regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année. Elle s'élève à 3 168 187 € en 2019.

Investissement :

La section d'investissement du budget présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les travaux nouveaux. En 2019, les investissements s'élèvent à 1 645 819 €. Cela permettra de financer les grandes opérations programmées dont l'aménagement de l'avenue des Pyrénées et la construction de la maison des associations. Nos projets seront financés majoritairement par des subventions. Ce qui permettra de ne pas grever notre budget communal par des emprunts importants.

Pour plus de détails veuillez visiter le site de notre mairie dans la rubrique « services municipaux » - « budget ».

Actualités de la commune

➤ CENTRE BOURG :

La mairie lance officiellement la démarche du dispositif « centre bourg » par une réunion avec les partenaires publiques associés courant le mois de mai.

La région a choisi d'accompagner les bourgs centres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de valorisation et de développement.

Ce contrat nous permettra de rentrer dans des dispositifs de financement qu'offrent la région concernant l'amélioration de bourgs centres. La signature de ce contrat permettra à la ville d'obtenir le maximum de subventions pour la réalisation de ces projets à venir.

Il s'agit de continuer la requalification urbaine, promouvoir les savoir-faire locaux et renforcer la cohésion sociale et territoriale.

➤ UNE CLASSE SAUVÉE :

Les bonnes nouvelles sont assez rares en ce moment et lorsqu'on a la chance d'en avoir une, on ne peut que se réjouir !

Une classe de l'école maternelle était menacée de fermeture. Heureusement, après avoir apporté des éléments contrariant cette décision en suspens, l'Inspecteur d'Académie a bien voulu l'annuler.

De quoi satisfaire et soulager tout le monde : enseignants, parents et équipe municipale. L'école a une importance de premier plan dans une commune !

Aline COUSSY

➤ MARCHE SOLIDAIRE

Pour la 4^{ème} année, la Mairie en partenariat avec le secteur jeunesse LECGS et l'association « Autisme Ariège », a organisé le samedi 30 mars une marche solidaire au profit de l'association.

2 parcours ont été proposés en fonction des capacités de chacun.

Outre les dons bienvenus, il est important pour les familles de se sentir soutenues. Les participants à la marche apportent une aide morale précieuse.

Rendez-vous est pris pour la 5^{ème} édition en 2020 en espérant vous voir encore plus nombreux.

Aline COUSSY

➤ FORUM SUR L'AUTISME

Le 1^{er} juin se déroulera dans la commune, à l'occasion des 10 ans de l'association « Autisme Ariège », un forum sur l'autisme. Différents intervenants parlerons de leurs actions ciblées pour aider les personnes atteintes de TSA.

De plus, des ateliers permettront aux visiteurs de mieux comprendre les problèmes liés à ce handicap. L'accès au forum qui se tiendra salle Aragon est gratuit. Des jeux d'extérieurs seront à la disposition des enfants.

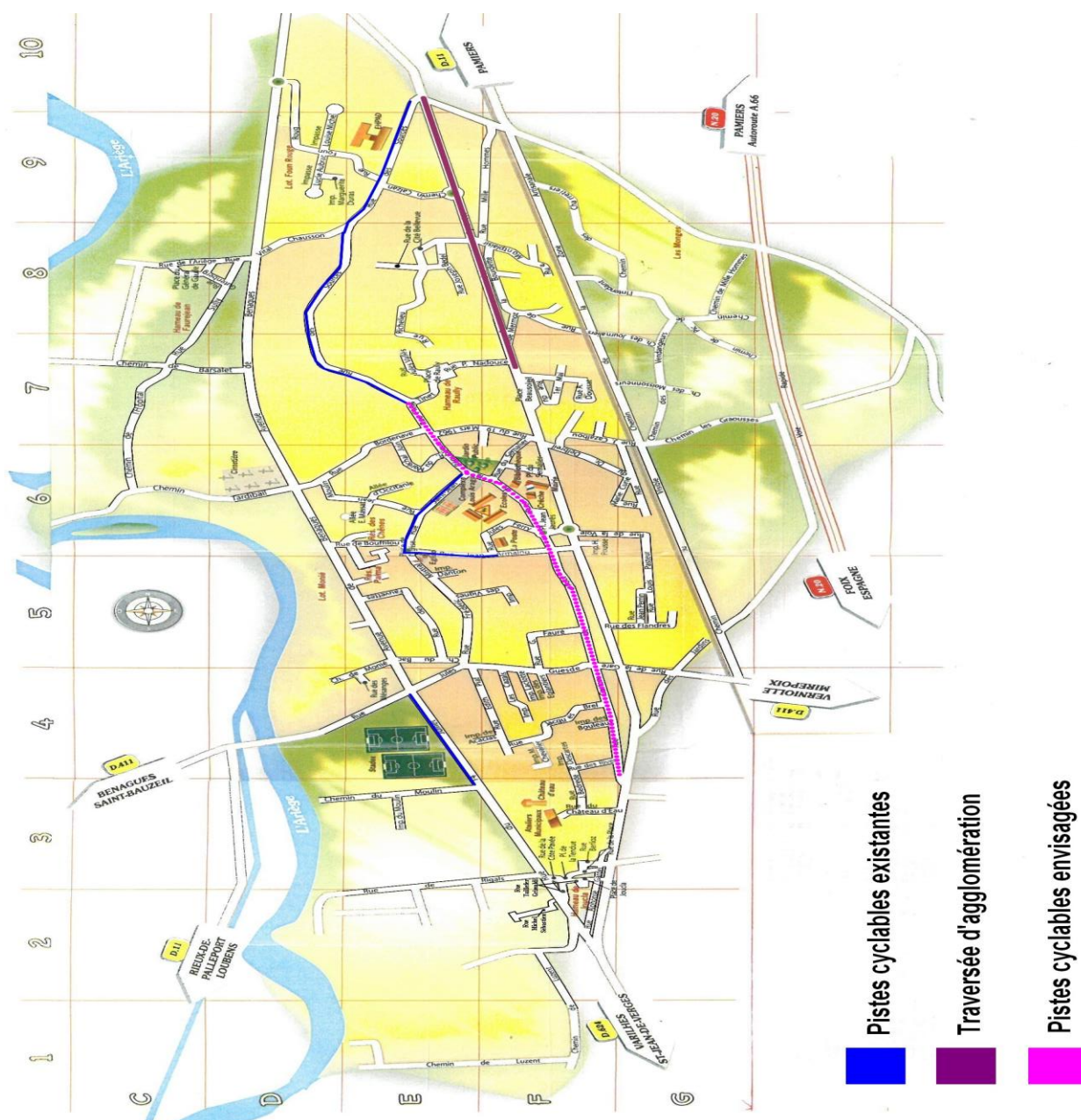
Aline COUSSY

➤ PISTE CYCLABLE

Notre commune fait la part belle aux cyclistes.

Depuis le début de l'année, la mairie a engagé des travaux le long de la rue des sources afin de mettre en place une piste cyclable qui traversera la commune du Nord au Sud. Cette piste cyclable reliera les différents pôles structurants de notre commune (commerces, écoles, mairie, médiathèque, pôle médical).

Veillez trouver ci-dessous le projet de piste cyclable :



➤ LA PETITE ENFANCE A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES PORTES D'ARIEGE PYRENEES

Le pôle est placé sous la responsabilité de Monsieur le président de la communauté des communes. Un conseil d'établissement a été créé, il est présidé par Michel Stervinou, vice-président en charge de la petite enfance. Les parents doivent pré inscrire leur enfant ou futur enfant auprès de l'accueil de la communauté des communes des Portes d'Ariège Pyrénées qui centralise toutes les demandes et programme un rendez-vous.

Se renseigner au : 05 34 01 21 73

5 rue de la maternité à Pamiers

Site : www.ccpap.fr

Portail famille : <https://ccpap.portail-familles.net>

Les différentes structures :

6 crèches collectives ouvertes du lundi au vendredi :

- Le Royaume d'Apamée : 3 rue de la maternité à Pamiers -34 places de 7h30 à 18h30
- Les Canongeous : 16 rue Emile Gaillard à Pamiers- 24 places de 7h30 à 18h30
- Les Pitchouns : 1 chemin de la Gloire à Pamiers- 24 places de 7h30 à 18h30
- Les Souleillous : 8 chemin du stade La Tour du Criou- 22 places de 7h30 à 18h30
- Les Mainatjous : 17 rue de la République St Jean du Falga- 25 places de 7h30 à 18h30
- Les P'tits Loups : 57 rue des Terciaries Mazères -40 places de 7h15 à 18h30
- Crèche privée de Saverdun : Les Couassous : rue de Maréchal de Lattre de Tassigny à Saverdun :10 places réservées de 6h45 à 18h30



Crèche familiale : l'accueil peut se faire sur des horaires atypiques du lundi au samedi

Les crèches familiales ont pour vocation la garde des enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées par le président du Conseil Départemental de l'Ariège et employées par la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées. Les assistantes maternelles sont sous la responsabilité d'une équipe et bénéficient de formations.

Les heures journalières sont précisées au moment de l'inscription et doivent être respectées telles que définies dans le contrat d'accueil signé entre les parents, l'assistante maternelle et la responsable de l'accueil familial.

- La crèche familiale de Pamiers, 3 rue de la Maternité à Pamiers, compte 66 agréments pour 21 assistantes maternelles.
- La crèche familiale de Saverdun, 8 rue des écoles, compte 35 agréments pour 10 assistantes maternelles.



Chacune sont sous la responsabilité d'une infirmière puéricultrice

Des temps de regroupement pour les enfants sont organisés hebdomadairement au sein de la crèche. Ils permettent rencontres, observations, socialisations...

Le dispositif Palanqueto



Ce dispositif favorise et développe l'accueil adapté de tous les enfants. Une éducatrice spécialisée, salariée de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Ariège (PEP 09) est mise à disposition par convention sur les services petite enfance.

Cette professionnelle accompagne et soutient les équipes dans l'accueil d'enfants différents ou en situation de handicap.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

- Les Relais Assistantes Maternelles sont des services à destination de toutes les familles en recherche d'un mode de garde ou qui emploient une assistantes maternelles/gardes à domicile.
- Ils sont aussi à disposition des assistantes maternelles/ gardes à domicile pour des ateliers d'éveil, de l'accompagnement administratif et du soutien à la professionnalisation de ses métiers.
- Ils sont libres et gratuits.
- Ils ne sont pas un mode de garde et n'ont pas pour vocation à accueillir les enfants non accompagnés de l'assistante maternelle ou de la garde à domicile ou des parents
- Les RAM de la Tour du Crieu et de Pamiers fonctionnent à temps plein du lundi au vendredi en journée. Les RAM de Saint Jean du Falga, Mazères et Saverdun fonctionnent à mi-temps.
- Chaque relais est animé par un professionnel Petite Enfance. Pour certaines activités, des intervenants extérieurs sont sollicités. La participation aux ateliers est libre.

Ludothèque interne

- La ludothèque « L'île aux Trésors » est interne au Pôle Petite Enfance.
- C'est un espace organisé autour de l'activité ludique, les professionnels y proposent du jeu sur place, un service de prêt et planifient les animations intra et extra-muros.
- Elle est un lieu de rencontres, un espace collectif dans lequel chacun respecte l'autre et le jeu de l'autre.



Ateliers de massage et portage

- Les ateliers massages proposés par le Pôle Petite Enfance ont pour finalité de recréer, à travers des gestes doux, un univers rassurant pour l'enfant. Les mains reproduisent les sensations que l'enfant avait dans le ventre de la mère.
- L'atelier massage est animé par une auxiliaire de puériculture, formée à la pratique de la médecine traditionnelle chinoise, formée aux massages et à la relation d'aide.
- Il est proposé aux enfants de quelques jours à 3 ans ; il est ouvert aux parents qui souhaitent y participer de façon régulière ou exceptionnelle, à titre gracieux et sans rendez-vous.

- Ils ont lieu des jeudis de 9h30 à 11h30 au Royaume d'Apamée 3 rue de la maternité à Pamiers ou un vendredi par mois aux mêmes horaires, à la salle La Foul'titude quartier du Foulon à Pamiers.
- Les parents qui le souhaitent peuvent bénéficier de conseil sur le portage en écharpe. Des écharpes sont mises à disposition des parents.

Vous trouverez en Mairie des brochures détaillant toute l'activité du Pôle Petite Enfance.



➤ ORDURES MENAGERES

Depuis la mise en place des bacs individuels, de nombreuses décharges sauvages « **embellissent** » notre commune. Il n'est pas rare de trouver ici et là, au cours de notre marche, des tas de poubelles et des bouteilles en bordure des rues, sur les places. Nous ne sommes qu'à 2 kilomètres de la décharge du SMECTOM... C'est vrai qu'il est plus facile de mettre les ordures près de chez soi et les bouteilles au pied des containers prévus à cet effet que de les amener à la décharge. Ces quelques photos devraient vous faire prendre conscience de l'urgence de respecter quelques règles élémentaires.

- Ne pas déposer des ordures dans quelconque endroit de la commune (il vous en coûtera 1500€ d'amende maximum)
- Ne sortir les bacs que la veille au soir



En ce qui concerne vos devoirs, vous êtes tenus de balayer et entretenir les caniveaux et trottoirs le long de votre propriété de façon régulière. Vous êtes tenus d'éviter toute cause de souillure des voies et espaces publics.

Inutile d'entasser les encombrants un peu partout sur la commune. Il suffit d'appeler le 0561680202 afin de prendre rendez-vous avec le SMECTOM. Une date vous sera fixée. Les objets sont à sortir sur le trottoir, la veille au soir, de façon à ne gêner ni les piétons, ni la circulation.



LE NON RESPECT DE CES REGLES EST INACCEPTABLE

Associations et culture

➤ BIBLIOTHEQUE



La classe de CE2/CM1 a participé au projet des rencontres d'auteurs proposé par la bibliothèque départementale de l'Ariège.

Hélène Montardre, auteure de romans et de documentaires, nous a fait le plaisir de sa présence à la médiathèque ce 2 avril. Les enfants ont pu découvrir sa façon de travailler, sa passion pour l'écriture qui remonte à ses 5 ans, son amour pour la mythologie et la Grèce en particulier.

Cet échange a été riche en enseignements.

Un beau moment de partage.

Tous les mois, la médiathèque accueille les tous petits du RAM. Pour ce rendez-vous, les RAM de Saint-Jean-du-Falga et de Pamiers se sont réunis autour de notre animatrice réseau qui a su captiver son audience, petits comme grands, autour d'histoires de poissons



Le prix des Incos vise à récompenser des auteurs qui auront touché le plus grand nombre de jeunes lecteurs.

Le CLAE s'est lancé dans cette aventure et le vote est organisé à la médiathèque. Ce projet est également une initiation à la citoyenneté.

➤ FOOT



L'association de foot vous invite à venir encourager les joueurs lors du tournoi du 8 mai. Ce tournoi annuel regroupera, cette année, 850 joueurs âgés de 7 à 9 ans. Il y aura beaucoup de match, suivis des récompenses. Bien sûr, il y aura la possibilité de se restaurer sur place. Tout cela sera rendu possible grâce aux nombreux bénévoles.

De même, l'association soutient le foot adapté : 2 équipes St Jeantaises existent. La finale régionale aura lieu à BRAM début juin et la finale à Coulommiers (77).

➤ CITÉ D'ÉCHANGES

Le prochain vide grenier aura lieu le 19 mai. Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription sur le site internet www.ville-saintjeandufalga.fr à la rubrique : agenda.

➤ COMITÉ DES FETES



Le secteur jeunesse du LECGS, était là, bien présent, avec son char. L' A.P.E avait son pouspous coloré de ballons. Ce premier carnaval voyait deux chars défilé au milieu des licornes, des militaires, des clowns, des



chevaliers, des princesses, des cow-boys et bien d'autres encore. L'imagination de certains n'aura pas échappé au public, aligné le long des rues pour applaudir le corso à son passage. Tigres et lutins n'ont laissé personne indifférent ! Les confettis, portés par le vent, volaient en tous sens pour le plus grand plaisir des petits. La fête a battu son plein, sous le vent et un ciel menaçant. Mais les



grands, comme les petits, n'auraient raté ce premier carnaval !. L'an prochain, nous serons plus nombreux. Nous invitons les associations de Saint Jean du Falga à nous rejoindre pour la 2e édition.



Etat Civil

Décès

Du 1^{er} janvier au 15 avril

CAILLIARD Georges André

CHOURY Monique Marie Madeleine Emilie

née DEVILLER

DELANAUD Rebecca Margueritte Léontine

ESPINASSE Antoinette

née BONZOM

FAVAREU Jean

LACAMBRE Joël Maurice Robert

LESTRADE Pierre Ernest

LIZARTE Agustin

LOPEZ Louise Clotilde

née ALMIRA

MAURY Maryvonne

née TEULIÈRE

TERRÉ Françoise Yvonne Jeannine

née COLIGNON

Naissance

AIT HAMMOU Amir

CABAU Baptiste

CABAU Maxime

L'AGENDA EN BREF

- ✚ 8 mai : Tournoi de foot
- ✚ 19 Mai : Vide grenier de la cité d'échanges
- ✚ 23 au 25 mai : exposition de St Jean Loisirs à la bibliothèque
- ✚ 1^{er} juin : forum autisme salle Aragon
- ✚ 14 juin : Fête avec l'orchestre Euphoria
- ✚ 15 juin : Fête avec l'orchestre Elixir
- ✚ 16 juin : Fête avec bandas pour l'apéro tapas et soirée année 80
- ✚ 6 juillet : Fête de Joucla (avec animation au lavoir)
- ✚ 19 juillet : 1^{er} marché gourmand de l'été organisé par le comité des fêtes avec animation
- ✚ 28 juillet : Vide grenier de Rauly
- ✚ 26 juillet : 2^{ème} marché gourmand de l'été organisé par le Comité des fêtes avec animation
- ✚ 2 août : 3^{ème} marché gourmand de l'été organisé par le Comité des fêtes avec animation
- ✚ 9 août : 4^{ème} marché gourmand de l'été organisé par le Comité des fêtes avec animation
- ✚ Septembre : descente en caricos
- ✚ 13 octobre : Vide-Grenier de la Cité d'échanges
- ✚ 31 octobre : Halloween
- ✚ Novembre-décembre : Exposition voyage au Japon à la bibliothèque
- ✚ 16 novembre : Atelier « rencontre autour des thés du Japon » à la bibliothèque
- ✚ 8 décembre : marché de Noël